

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Franche-Comté

**Décision n° 632 du 13 janvier 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la région de gendarmerie de Franche-Comté**

NOR : INTJ1500091S

Le commandant de la région de gendarmerie de Franche-Comté, commandant du groupement de gendarmerie départementale du Doubs,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 18577 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424073S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} février 2015:

Rebillot, Denis Nigend : 137 903 Numéro de livret de solde : 5 323 383

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} février 2015:

Blancey, Benoît Nigend : 199 104 Numéro de livret de solde : 8 047 124

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} février 2015:

Blaise, Svetlana Nigend : 209 035 Numéro de livret de solde : 8 050 698

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 janvier 2015.

*Le colonel, commandant la région
de gendarmerie de Franche-Comté,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale du Doubs,*
F. FABRE